

Permis F: durablement précaires

MIGRATION • *L'Observatoire romand du droit d'asile dénonce la situation des permis F, accordés à des personnes fuyant les conflits mais non reconnues comme «réfugiées».*

Laura Drompt

Environ 30 000 personnes résident en Suisse avec un permis F, dit «d'admission provisoire». Un livret qui n'a de provisoire que le nom, toutefois, puisque près de la moitié de ses titulaires vivent en Suisse depuis plus de sept ans, selon les statistiques fédérales.

Hier, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) présentait un rapport complet sur ces permis F et les difficultés que rencontrent leurs titulaires. Les chercheurs relèvent les limitations imposées en matière de mobilité, de regroupement familial, d'accès au travail, d'aide sociale et de formation, qui ont des effets délétères sur les possibilités d'intégration.

La plupart des permis F délivrés en 2014 concernaient des personnes originaires de Syrie, de Somalie, d'Erythrée ou d'Afghanistan: des étrangers à qui le Service d'Etat aux migrations (SEM) refuse le statut de réfugié, mais dont l'exécution du renvoi serait «illicite au regard du droit international, inexigible car il représente une mise en danger concrète (pour ces personnes) ou matériellement impossible».

Une prison de papier

«Le statut du permis F est extrêmement précaire», explique Magalie Gafner, juriste et membre du comité vaudois de l'ODAE. Suivant de près des titulaires d'admission provisoire, elle cite l'exemple d'un homme vivant en Suisse depuis vingt ans: «Il n'est pas renvoyable, et il ne peut travailler en raison de problèmes de santé. Son statut lui interdit l'aide sociale et de sortir du pays.» Totalemment bloqué, il lui a confié récemment se sentir «comme dans une prison».

Et l'ODAE recense beaucoup d'autres témoignages, comme celui de Seyoum*, en Suisse depuis 1987, qui s'est vu refuser un droit de visite à sa famille en Allemagne.



Les cours de langue servent de preuve d'intégration pour les permis F. Paradoxe: la mesure discrimine les francophones. KEYSTONE

Plus problématiques encore, le manque d'information des employeurs, qui entendent parler d'admission provisoire et croient avoir à faire à des personnes risquant un renvoi imminent. L'accès au travail, garant d'un éventuel permis B, en est freiné. «C'est un paradoxe qui suscite l'incompréhension chez des personnes pourtant motivées», analyse Mélissa Llorens, coordinatrice de l'ODAE.

Salaires ponctionnés

Pour les titulaires d'un permis F qui trouvent un employeur, le système suisse réserve une surprise de taille: une taxe spéciale, que les milieux de l'asile jugent contraire à la Convention de Genève. Afin de «couvrir les frais de dossier», on prélève «10% du revenu des permis F, jusqu'à atteindre 15 000 francs ou durant sept ans maximum», explique Mélissa Llorens.

Fatxiya Ali Aden, du Centre Suisses-immigrés valaisans, relate pour sa part le dur moment

où elle a dû annoncer à un Sri-Lankais que, sur ses quatre enfants, l'un d'entre eux ne pouvait aspirer au regroupement familial. «Ce monsieur avait tout fait dans les règles, apporté les papiers, le contrat de travail, les fiches de salaire, attendu jour pour jour les trois ans de délai avant de demander le regroupement... Entre deux, son aîné a fêté ses 18 ans. J'ai dû écartier son passeport. Il était arrivé avec de la lumière dans les yeux. Il est reparti brisé.» Sur le terrain, Fatxiya Ali Aden constate que ces nouvelles affaiblissent psychologiquement les personnes.

A ces complications s'ajoutent des décisions parfois ressenties comme arbitraires. Et l'ODAE de citer des cas de réfugiés francophones, à qui l'on refuse l'asile au prétexte que, n'ayant pas à apprendre la langue, ils ne peuvent se «prévaloir d'une intégration exceptionnelle». Des décisions qui varient énormément selon les

cantons. Le Valais, lui, a la réputation de rendre «beaucoup de préavis défavorables».

Les pratiques suisses ont été plusieurs fois critiquées par le Haut Commissariat aux réfugiés et par l'ONU; l'ODAE y voit surtout un autogol, freinant l'inté-

gration de personnes qui restent «longtemps, voire définitivement en Suisse». Et d'appeler à modifier ce statut, afin d'éviter que «l'admission provisoire ne devienne un asile au rabais». 1

*Nom d'emprunt

TROIS RENDEZ-VOUS POUR SOUTENIR LES RÉFUGIÉS

Ce vendredi à 17h30 aura lieu le vernissage de l'exposition «Permis F: admission provisoire ou exclusion durable?» à Genève, au rond-point de Plainpalais. L'inauguration se poursuivra avec la projection de courts-métrages au restaurant de la Comédie. L'exposition se tiendra jusqu'au 18 octobre, puis tournera dans d'autres communes genevoises¹.

Samedi, l'appel est lancé pour une manifestation sur la place Neuve à Genève à 13h². Avec, pour mots d'ordre «Stop renvois», «Stop Dublin», «Stop Bunker», le mouvement est soutenu par une douzaine de collectifs, associations et syndicats.

A Lausanne, ce dimanche, le rendez-vous est donné dès 17h au cinéma Oblo pour une soirée gratuite et grand public². S'y enchaîneront une projection, un repas et un concert, organisés par le collectif R en soutien au Refuge Saint-Laurent. Le film *Va' pensiero, storie ambulanti*, qui retrace l'histoire de trois migrants victimes d'attaques racistes en Italie, sera projeté en présence du réalisateur. LDT

¹ www.odae-romand.ch
² www.desobeissons.ch